

Affiché en mairie le 3 octobre 2009

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2009

L'AN DEUX MILLE NEUF, le 30 septembre À VINGT HEURES TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M. le maire le 18 septembre 2009, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-José Ruel.

Étaient présents : M^{me} RUEL, M^{lles} TORRAILLE, DIOT, M. RANC, adjoints, M^{me} GÉRARD, BOUVIER, CORNEVIN, maires-délégués, DEHAN, DELIN, PELLETIER, LE BOURVA, MARTY, DE SA, GOUSSET, LOGEROT, GRATAROLI, WEHRUNG, FLORIOT, conseillers municipaux.

Excusé : M. GALLISSOT, maire.

M^{me} Marie-José Ruel, 1^{er} adjoint, ouvre la séance à 20 heures. Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{lle} Torraille ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

Approbation de la participation au groupement de commandes de la Ccel « Entretien de la voirie 2010/2011/2012 » ;
Approbation du marché Aménagement de la salle de convivialité de Tronchoy ;
Approbation de la réalisation d'une micro-crèche à Rolampont. Demande d'aides ;
Questions diverses.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 27 août 2009.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°1 Approbation de la participation au groupement de commandes de la Communauté de communes de l'Étoile de Langres, Entretien de la voirie 2010/2011/2012.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2 Approbation du marché Aménagement de la salle de convivialité de Tronchoy.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°3 Approbation de la réalisation d'une micro-crèche à Rolampont. demande d'aides.

Adopté par 17 voix POUR & 1 CONTRE.

N°4 Approbation de la destination des coupes en FC de Rolampont. Massif de Rolampont. Exercice 2010.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°5 Report de la destination des coupes en FC de Rolampont. Massif de Charmoilles-Tronchoy. Exercice 2010.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°6 Approbation de la destination des coupes en FC de Rolampont. Massif de Lannes-Tronchoy. Exercice 2010.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M^{me} le 1^{er} ADJOINT LÈVE LA SÉANCE LE 30 SEPTEMBRE 2009 À 22 HEURES 10 MINUTES.

Pour le maire empêché, le 1^{er} adjoint,

Marie-José Ruel